



**DECLARATION D'INFRUCTUOSITE
du marché n° 2025-03 relatif au transport sur les plages du littoral landais
de groupes scolaires landais dans le cadre des « CHANTIERS CITOYENS »
pour la période du 28 mars au 26 juin 2025**

La Présidente du Syndicat Mixte du Littoral Landais,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 donnant délégation à la Présidente du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la consultation menée auprès de prestataires spécialisés par courriel du 21 février 2025,

CONSIDERANT que trois offres ont été réceptionnées par voie dématérialisée à la date limite de remise des offres fixée au mardi 4 mars 2025 à 17h00 et qu'elles sont toutes trois incomplètes,

DECIDE :

Article unique :

- de déclarer infructueux le marché n° 2025-03 relatif au transport sur les plages du littoral landais de groupes scolaires landais dans le cadre des « CHANTIERS CITOYENS » pour la période du 28 mars au 26 juin 2025.

Fait à Mont-de-Marsan, le

Signé électroniquement par : Sandra TOLLIS
Date de signature : 14/03/2025
Qualité : PRÉSIDENTE SMLL